



AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



**BULLETIN TRIMESTRIEL
N°153**

Avril - Mai - Juin





N° 153

Avril 2011

ESPRIT CHASSEUR

Patriotisme

Solidarité

Altruisme Tradition

Humour

Fidélité

Courage

Amitié

Sommaire

**B
U
L
L
E
T
I
N

D
E

C
O
N
T
A
C
T**


Sommaire	page	2
Le Mot du Président		3
Billet d'humeur		4
Rappel cotisation 2011		4
Nouvelle du Camp de Marche		5
Le mot du dernier Chef de Corps QG 7 Bde – 2 Ch.		7
FLENU 31 janvier 2011		8
Paroles d'une sur la musique de la marche du 3 ^{ème} Chasseurs à Pied		8
Exposition Trésignies à BIERGHES-REBECO		9
Assemblée Générale et Banquet ANCAP (correction)		9
Nouvelle(s) du Musée des Chasseurs à Pied		9
Don pour le Musée		10
L'ANCAP y était représentée		10
L'ANCAP y sera représentée		10
Salle Caporal Olivier GOSSYE		11
Un des plus brillants faits d'armes du 6 ^{ème} Chasseurs à Pied en 1918		11
Le pôle pour la mémoire		12
Agenda des activités de l'Harmonie Policière de la ville de Charleroi		14
In Memoriam		14
A savourer		15
A méditer		16
Remise du drapeau du 2 ^{ème} Chasseurs à Pied au Musée Royal de l'Armée		17
Assemblée Générale 2011 et Banquet		18
Menu du banquet 2011		18
Ordre du jour de l'assemblée Générale		18
Inscription banquet 2011		20
Candidature au Conseil d'Administration		22
Procuration		24

Editeur responsable : Christian DUPUIS - Rue Philippot, 11 - 5020 SUARLEE
 Secrétariat et Trésorerie : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1B, Avenue Général Michel - 6000 Charleroi
 Tel et Fax : 071/300748 Site internet : www.chasseurs-a-pied-belges.be





LE MOT DU PRESIDENT



1. Mot du Président.

« Il est souvent plus grand d'avouer ses fautes que de n'en commettre ».
(La Rochefoucauld)

C'est par cette citation que je débute ce mot du Président.

En effet, dans le Cor de Chasse précédent (N° 152), quelques erreurs/fautes d'orthographe ont été trouvées. Mea culpa étant fait, tournons nous vers l'Avenir. Au moment d'écrire ce mot, Notre Belgique n'a toujours pas de gouvernement. Qu'attendent nos politiciens pour avancer ?

Ils se disputent comme des enfants et refusent de s'asseoir pour « discuter, voire négocier ».

Si nos enfants avaient de pareilles attitudes, ils seraient punis et se trouveraient certainement « au coin ».

Nos dirigeants donnent des leçons de maintien de la Paix, de Démocratie à l'extérieur du Pays mais sont incapables de gérer Notre Pays.

Or, ils ont été élus par le peuple et pour le bien de Notre Pays.

Qu'ils oublient les querelles personnelles et qu'ils aient s'asseoir pour négocier !!!!!

Après tout, c'est tout ce qu'on demande, ils sont payés pour cela !!

J'espère que lorsque vous lirez ce mot, les négociations auront repris et qui sait, pourquoi pas que Notre Belgique aura un gouvernement.

L'espoir fait vivre.... Seul l'avenir nous le dira.

CHASSEUR UN JOUR, CHASSEUR TOUJOURS

Philippe VAN der STRAETEN

Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied





2. Billet d'humeur.

Et maintenant ?

A l'heure où vous lirez ces lignes, espérons-le, nous aurons un gouvernement.
Et, si ce n'est pas le cas, pour paraphraser Cicéron : « Usque tandem ???? abutaverit patientiam nostram ? ». (Jusques à quand ??? abusera-t-il de notre patience)

Nous méritons ceux pour qui nous avons voté !

Mais n'oublions pas ce que nous avons été : une nation fière ;

ce que nous sommes : un pays prospère(quoique) ;

malheureusement : ce que nous deviendrons : un mystère.

Tout ceci ne réjouit personne.

Revenons à des faits récents.

Le 27 novembre 2010 nous étions très nombreux aux funérailles du Colonel Luc Chasseur à Bonneville.

C'est un Grand Monsieur qui a disparu. Son humour, son engagement, son patriotisme, sa bonhomie, son empathie, ses principes, son sens du devoir, constituent un exemple pour nous tous.

Désolation. Nous le regrettons profondément.

Le 9 décembre 2010, suite à une décision de « gourous » cyniques, une ultime cérémonie a eu lieu dans notre chère Caserne Trésignies et a signé la dissolution du 2Ch.

Ce fut une soirée digne, émouvante, triste.

Le drapeau est remisé dans un musée. Il ne flottera plus au vent.

Amertume, soupirs, regrets, rage. Quant aux traditions, elles restent entre les mains de l'unité Camp, -Marche détentrice du drapeau du 3^{ème} Chasseurs et des traditions des Chasseurs à Pied.

Heureusement.

Mais il nous reste aussi l'esprit « Chasseurs », si bien exprimé par notre inégalable Luc Chasseur.

Extrapolons : Trésignies, nous t'avons suivi.

Trésignies, nous te suivons.

Trésignies, nous te suivrons.

Restons unis ! Luttons ensemble ! Vive l'Ancap !

Personne ne m'empêchera de rêver...ni de râler.

Le râleur.

3. « Rappel cotisation 2011 ».

COTISATION 2011

La cotisation pour l'année 2011 est maintenue à 10 €minimum

Elle est à payer au compte C.C.P N° BE 61 0000 1993 5217 de l'ANCAP

N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :

"Cotisation 2011"

Merci à nos membres qui se sont déjà acquittés de cette cotisation

Au retardataire nous demandons de s'en acquitter aussi vite que possible afin que notre Trésorier puisse procéder à la clôture des comptes.

Dès réception de votre cotisation, vous recevrez, avec le "Cor de Chasse" suivant, votre carte de membre





4. Nouvelles du Camp Marche.



En ce début d'année, je souhaite profiter de cette occasion pour vous présenter mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité. Si des difficultés devaient survenir sur vos routes, ce qui ne manque presque jamais d'arriver, je formule le vœu que vous soyez capables d'y faire face et de trouver à vos côtés des parents, amis, proches pour vous soutenir et vous assister.

Comment se porte le camp ? Côté plaine, la vie reste riche et chargée de tâches de toutes sortes. Check Point est en phase finale de réalisation. L'Infra en elle-même est quasi terminée : il ne reste qu'un mirador à construire et l'ensemble sera complet. Les travaux de finition se terminent aussi. La pose d'un éclairage puissant rend son utilisation possible de jour comme de nuit et ajoute au réalisme du site puisqu'une compagnie pourra l'occuper et vivre sur le site 24Hr sur 24. Nous sommes à la recherche de containers afin de mieux aménager le compound (lieu de vie de l'unité utilisatrice).

Obligés de fermer régulièrement la Tank Track entre Focagne et les stands D28 près de Fronville, nous nous lançons dans la construction d'une bretelle bétonnée entre Focagne et Noiseux, droit à travers la plaine. Elle doit offrir une liaison rapide entre le nord et le sud lorsque les tirs sur les stands autour de Focagne ferment la partie EST de la plaine et la Tank track. La construction d'un premier tronçon devrait démarrer en juin 2011 et le projet complet prendra trois ans. A ce moment, nous disposerons d'un axe de pénétration rapide vers des parties difficilement accessibles, en tout cas pour les éléments de secours et les équipes de lutte contre le feu.

Dans le même ordre d'idée, le chemin de liaison entre le NEUPONT et le MARQUETTI va également voir le jour dans les prochaines semaines. Il complètera la pénétrante longeant la Marchette, dans une partie boisée et difficile d'accès et servira de limite nord au gabarit de sécurité. Nous poursuivons les aménagements du bivouac à Wartique par la construction de petits blocs logement similaire à ceux qui existent déjà à Noiseux.

Un grand changement dans notre vie de tous les jours est l'arrivée à son terme du projet Life. Samuel Vanderlinden nous a déjà quittés et à l'heure où vous lirez ces lignes Hervé Pirard sera parti également. Ils étaient d'un commerce très agréable, ont bien fait





avancer les choses. Je leur souhaite de retrouver rapidement un boulot dans lequel ils auront à cœur de s'investir. Afin que rien ne se perde, la dernière réalisation de cette équipe a été la rédaction d'un Plan de Développement Nature (PDN) qui est, à la fois, un état des lieux et des règles de gestion de ce que nous appelons l'« After LIFE ». A côté de cela, l'UTE reprend le relai et l'Adjt SAINTE sera la personne dont le regard et l'intérêt seront tournés vers la plaine afin d'assurer la continuation.

Côté du quartier, la transformation se poursuit et les derniers mois de 2010 ont vu des déménagements se passer, notamment entre le CMO7 (maintenant devenu le 3EMI) et le 4Bn Log. La répartition des garages a également été revue. Tout cela va de pair avec des travaux d'adaptation de l'Infra dont certains ont déjà commencé, notamment ceux nécessaires à la centralisation de l'ESA122 dans le bloc B3. Ce projet a été concrétisé en quelques mois et consiste en le regroupement au sein d'un même service de tous les ESA des unités du plateau. Le Camp MARCHE en assure la gestion administrative. La transformation restera, pour nous, une course entre les échéances de transformation des unités et les nécessaires travaux Infra qui permettront à l'unité de se redéployer pour fonctionner efficacement.

Après des années de gestion, un autre changement de taille a été le passage du service HORECA vers le bataillon logistique. Le personnel affecté au camp a fait mutation vers le 4Bn Log, en tout cas ceux qui désiraient rester dans ce métier. Ce changement s'est accompagné par la mise sur TO du Bn Log des effectifs nécessaires pour assurer le fonctionnement de l'HORECA territorial, ce que nous demandions depuis des années déjà. La garde professionnelle vit, quant à elle, ses dernières années puisque le 01 Jan 2013, nous passeront, ou plutôt nous retournerons à un système de garde occasionnelle. Nous sommes déjà occupés à ressortir les anciens dossiers. D'ici là, l'effectif restera relativement stable de sorte que nous ne devrions pas craindre de devoir fonctionner avec un système hybride de garde professionnelle et de renforts occasionnels.

Nonobstant ces chamboulements, la manœuvre se passe relativement bien même si elle s'accompagne d'une part d'inconnue de l'avenir professionnel des militaires concernés par les restructurations. C'est surtout le cas de ceux qui voient leur service soit être supprimé, soit restructuré en profondeur. Nous avons beau expliquer que le lot du militaire est de devoir parfois faire mutation, notre personnel s'est malgré tout organisé autour d'une vie sédentaire avec tout ce que cela comporte : achat de maison dans la région, école des enfants près du lieu de travail et, pour les plus anciens, enfants mariés vivant en aussi dans cette région. Une mutation implique donc un grand changement dans la vie du militaire concerné. Dans ce cadre, l'information et la diffusion des renseignements liés aux changements d'affectation sont primordiales.

Major Jean-Louis STILMANT





5. Le « Mot » du dernier Chef de Corps du Quartier-Général 7^{ème} Brigade – 2^{ème} Chasseurs à Pied.



Bonjour à tous,

N'étant plus le dépositaire des traditions du 2 Chasseurs à pied, il peut sans doute vous paraître étrange que je rédige encore et toujours quelques lignes au sein de votre « Cor de Chasse ». Malgré que nos destins se soient quelque peu séparés, ce n'est sans doute pas une raison d'oublier tous les bons moments que nous avons pu vivre ensemble. L'amitié et la camaraderie sont sans nul doute bien plus fortes que les effets de la transformation de notre Défense.

Voici donc quelques nouvelles de notre « nouveau » Quartier Général de Brigade Légère... dont il me plaît de vous rappeler que l'ossature se compose à quelque 70 % d'anciens « Chasseurs à pied ». C'est avec un certain soulagement que je peux vous annoncer aujourd'hui que cette « fusion » avec l'IRC-Régiment Para Commando ne s'est pas trop mal passée. Que du contraire... Nous avons tenté de reprendre le « meilleur » de chacun et puis, des gens biens, il y en a définitivement partout. Ouverture d'esprit, respect de l'autre étaient sans nuls doutes les clefs du succès de cette fusion.

Dépositaire des traditions du 4 Bataillon de Commandos, notre nouvelle unité a reçu le 18 Février 11, son nouvel étendard au Centre d'Entraînement des Commandos de Marche-les-Dames.

A l'heure où vous lirez ces lignes, notre drapeau du 2 Chasseurs à pied aura quant à lui, définitivement quitté Marche-en-Famenne. C'est en effet le 21 Février 11 qu'accompagné du président de l'ANCAP, notre Adjudant de Corps, notre Caporal de Corps, les deux conservateurs du Musée et votre serviteur, il a été remis aux bons soins du Musée Royal de l'Armée.

Le 08 Avril 11, unis avec les militaires du Camp de Marche, nous organiserons à Marche-en-Famenne notre cérémonie en hommage aux militaires tombés en opération pour la Paix depuis 1945. Ce sera l'occasion de fleurir le monument érigé à la mémoire d'Olivier Gossye. Mais ce sera pour nous aussi l'occasion d'inaugurer notre nouvelle salle de réunion, baptisée salle « Olivier Gossye ». Olivier restera ainsi gravé dans nos mémoires et sera présent dans bien des discussions dans les années à venir. C'était très important à nos yeux.

Je ne voudrais terminer cette intervention sans remercier les conservateurs de notre musée « Trésignies ». Grâce à eux, je suis rassuré et persuadé que notre patrimoine « Quartier-Général 7 Brigade – 2 Chasseurs à pied » ramené récemment à Charleroi, trouvera une place de choix. Il fera désormais partie intégrante de notre « belle histoire des Chasseurs à pied ».

J'espère vous revoir bientôt,

Herbert OLEFS
Lieutenant-colonel BEM
Chef d'Etat-major de la Brigade Légère





6. FLENU 31 janvier 2011.

Ce lundi 31 janvier nous étions rassemblés à Flénu pour commémorer le 14^{ème} anniversaire de la mort d'Olivier GOSSYE à VUKOVAR le 31 janvier 1997.

Entourant la famille nous retrouvions ses collègues d'unité ; celle de Marche-en-Famenne ainsi que celle au sein de laquelle il œuvrait en Ex-Yougoslavie au service de la paix. Outre ces collègues nous trouvions également les représentants de diverses associations patriotiques ainsi que des membres de notre Amicale sous la conduite de son président.

Pour la première fois cette année il n'y avait pas d'office religieux. C'est ainsi qu'un rendez-vous avait été fixé à la salle, face à l'église de Flénu.

Une fois tous rassemblés nous nous sommes rendus au cimetière pour honorer la mémoire d'Olivier et déposer sur sa tombe gerbes et bouquets pour lui montrer que nous nous souvenions toujours de lui.

Ensuite, à l'invitation de la famille, nous nous sommes retrouvés autour du verre de l'amitié pour évoquer nos souvenirs et nos espoirs en des jours meilleurs.



7. Paroles d'une chanson sur la musique de la marche du 3^{ème} Chasseurs à Pied.

- les paroles de cette chanson sont de Jean-Paul HUON
- la chanson fut créée à Tournai en 1938 en hommage au Colonel BEM LOZET
- le titre de la chanson est :

Vert et Jonquille

Refrain :

Ah ! Ah ! Ah ! la jolie fille
Tous les soldats sont de beaux gars
Mais les plus beaux vert et jonquille
Et les meilleurs sont les Chasseurs

- | | |
|---|--|
| (1) Avez-vous connu Madeleine
Du cabaret du fond des Troux
Son auberge était toujours pleine
Tous les soldats en étaient fous | (5) Il te l'a pris à Wissempierre
Dans les jonquilles, à genoux
Pour un bouquet dans le bois d'Ere
Puis un baiser et deux mots fous |
| (6) Bien des garçons passaient chez elle
Bien des garçons le long du jour
Et les Chasseurs par ribambelles
S'en allaient faire la cour | (6) Je sais plus d'une Tournaisienne
Qui disait « non, non » et riait
Et maintenant est tout en peine
Pour deux yeux clairs sous un bonnet |
| (7) Elle riait la Madeleine
Elle riait des amoureux
Elle riait à gorge pleine
En secouant ses beaux cheveux | (7) « Joli Chasseur, viens au bois d'Ere
Où les jonquilles sont en fleurs
Ce sont les fleurs que je préfère
Pour les porter contre mon cœur » |
| (8) Tu ne ris plus, ô Madeleine
En disant « non, non, mon petit »
Ton joli cœur, ô Madeleine
Un petit Chasseur te l'a pris | (8) «Voici, voici ma jolifille
Voici des fleurs à mes couleurs
C'est un bouquet fait de jonquilles
C'est un bouquet et c'est mon cœur ! » |

Extrait de la revue de la Fraternelle des Anciens Combattants des 3^{ème}, 6^{ème}, 9^{ème} et 12^{ème} Chasseurs à Pied (Tournai).





8. Exposition Trésignies à BIERGHES- REBECQ.

La force Navale organise chaque année, pendant un week-end, une porte ouverte de sa base à Zeebrugge. L'ANCAP y participe depuis...longtemps et a un stand dans lequel «on» présente une exposition.

La fanfare du 2Ch défile le dimanche et s'arrête devant notre stand pour jouer la marche du 2Ch. Nous nous lions d'amitié avec de nombreuses personnes parmi lesquelles Ghislain Saussez (un réserviste de la Marine) qui habite à Bierghes où est né notre héros Trésignies.

Ce monsieur a émis l'idée d'organiser une exposition Caporal Trésignies et a sollicité notre aide.

Notre Président, Philippe Van der Straeten, a pris contact avec les autorités communales ; le vernissage est fixé au vendredi 05 août 2011 et la fin de cette aventure au 21 août 2011.

Retenez bien ces dates : votre visite nous ferait énormément plaisir.

Une équipe assurera la mise en place et la permanence de cette manifestation.

Elle est composée de MM. Henri Cowez , Patrick Denamur , Serge Dannau, Roger Balti, Ghislain Saussez et Adelin Hanoteau.

Les volontaires sont évidemment bienvenus.

Info de dernière minute:

Une réunion de travail est prévue le 18 Mars à Bierghes avec l'Office du Tourisme de Rebecq.

Participeront à cette réunion : Moi-même; Ghislain Saussez; Henri COWEZ; Roger BALTI; Patrick DENAMUR et notre Président.

Adelin HANOTEAU

9. Assemblée Générale et Banquet ANCAP

Correction

Adresse de l'Assemblée générale et du banquet du 23 avril 2011-01-30

SPIROUDÔME

Rue des Olympiades, 2

6000 Charleroi

10. Nouvelle(s) du Musée des Chasseurs à Pied.

Dégâts au Musée.

L'hiver fut rude et particulièrement enneigé, de nombreuses toitures ont cédé sous les assauts du général Hiver.

Le Musée ne fut pas épargné par cette offensive, l'accumulation de neige sur la plateforme a provoqué des infiltrations d'eau, ce qui a fini par avoir raison des plaques de Gyproc qui avaient déjà eu à souffrir de ce problème maintes et maintes fois signalé aux services compétents de la ville.

Résultat : deux trous dans le plafond, un d'environ quatre mètres carrés et un autre d'un mètre carré. La conséquence immédiate fut des infiltrations d'eau dans deux vitrines et des dégradations plus conséquentes aux dispositifs d'éclairage, certains pourront être réparés, mais d'autres doivent être purement et simplement remplacés.

Les dégâts sont heureusement limités aux objets exposés, mais certains sont toujours en cours de restauration.





L'assurance contractée par l'ANCAP nous aidera pour tout ce qui est « intérieur », mais bien sûr le bâtiment, lui, appartient à la ville. Les autorités concernées sont averties ; nous sommes dans l'attente de leur décision en espérant que les conditions « météo » à venir ne viennent pas aggraver la situation existante.

LCL® DENAMUR Patrick
Conservateur Musée

11. Don(s) pour le Musée.

Nous remercions Monsieur Jacques VAN GOMPEL de Marcinelle pour le cadre avec brevet de la Garde Civique et sa médaille offert au Musée, ainsi que pour le briquet Zipo ONU qui appartenait à son frère Noël, décédé et qui était membre de notre Amicale.

12. L'ANCAP y était représentée.

- Le dimanche 13 février, c'est dès 9hr30 que l'ANCAP était présente, avec d'autres associations patriotiques, pour rendre hommage, à Courcelles, aux martyrs, combattants, prisonniers et résistants en commémorant l'anniversaire de l'enlèvement par la gestapo de l'Abbé Bougard, aumônier au 2^{ème} Chasseurs à Pied. Après la messe du souvenir, le monument dédié à l'Abbé Bougard fut fleuri accompagné par la sonnerie « aux champs » et l'interprétation du « chant des résistants ».
A l'issue de cette cérémonie, c'est dans une ambiance conviviale que fut offert le verre de l'amitié aux participants.
- C'est le 17 février 1934 que le Roi Albert I^{er} trouva la mort dans les rochers de Marches-Dames. Comme chaque année, à cette date anniversaire, une cérémonie d'hommage au Roi défunt est organisée à Charleroi. Cérémonie à laquelle l'ANCAP participe.
A cette occasion, nous nous souvenons, non seulement de celui que l'on appela le « Roi Chevalier », mais aussi de toutes celles et de tous ceux qui se sacrifièrent pour notre liberté en fleurissant les monuments qui leur sont dédiés.

13. L'ANCAP y sera représentée.

La Libération de Charleroi.

Le 08 Mai aura lieu la cérémonie de la Libération Dde Charleroi..

La remise de commandement militaire de la Province de Hainaut.

C'est le 31 Mars que le Pharmacien **Colonel Philippe MISSON** remettra le commandement de la Province de hainaut au **Colonel d'Aviation, Administrateur militaire, Pierre BANCU**.

Les fastes de la Fraternelles des 1er, 4ème, 7ème et 10ème Chasseurs à Pied.

C'est le samedi 21 Mai que se déroulerons à Mons les Fastes de la Fraternelle des 1^{er}, 4^{ème}, 7^{ème} et 10^{ème} Chasseurs à Pied.

Les Journées de la Marine.

Comme depuis bientôt dix ans, l'ANCAP sera présente aux journées de la Marine qui se dérouleront à la Base Marine à Zeebrugge les samedi 9 et dimanche 10 juillet 2011.





L'exposition Trésignies à Bierghes.

Cette exposition est programmée du 05 au 21 Août 2011.

Cérémonie Pont-Brûlé et Eppegem.

Cérémonie qui se déroulera le 28 Août 2011.

Les Journées du Patrimoine.

Les journées du patrimoine se dérouleront le week-end des 10 et 11 septembre, et non pas, comme signalé dans le Cor de Chasse précédent, les 17 et 18 septembre. A cette occasion, le Musée est ouvert et l'entrée gratuite.

14. Salle Caporal Olivier GOSSYE.

C'est en 1996 que le Caporal Olivier GOSSYE de la Compagnie Quartier Général – 2^{ème} Chasseurs à Pied à Marche-en-Famenne est parti comme Soldat de la Paix en Ex-Yougoslavie où il trouva la mort le 31 janvier 1997 à Vukovar.

Tant à Vukovar qu'à Marche-en-Famenne une stèle rappelle son souvenir et lui rend hommage.

Depuis 1995, au début avril (officiellement le 7), un hommage est rendu dans chaque unité aux militaires morts au Service de la Paix.

A Marche-en-Famenne, au QG 7^{ème} Bde – 2^{ème} Ch, lors de cette cérémonie annuelle, un hommage particulier était rendu au Caporal GOSSYE.

Depuis cette année, EXIT le QG 7^{ème} Bde – 2^{ème} Ch, remplacé par le Quartier Général de la Brigade Légère. Celle-ci a fixé au vendredi 8 avril le déroulement de cette cérémonie d'hommage aux soldats de la paix.

Afin que le souvenir d'Olivier ne s'efface pas de son lieu de garnison, une salle portant le nom de « salle Caporal Olivier Gossye » sera inaugurée au « QG Bde Lg » (Quartier Général Brigade Légère).

15. Un des plus brillants faits d'armes du 6^{ème} Chasseurs à Pied en 1918.

Un des plus brillants faits d'armes du 6^{ème} Chasseurs à Pied au cours de la guerre des tranchées fut la prise des abris bétonnés de Kloostermolen dans la zone de Merckem. Dans la journée du 10 juin 1918 une forte pluie avait détrempe le sol. Le 11 juin, dans la nuit, la mise en place des groupes d'assaut a lieu sans incident. A 2 heures 48, transmission du signal par parleur ; à 2 heures 52, confirmation reçue au P.C du major de garde par téléphone ; à 2 heures 56, le phare éclaire : l'artillerie ouvre le feu sur les abris ; à 2 heures 58, le tir de l'artillerie abandonne Kloostermolen.

Entre 2 heures 56 et 2 heures 58, le sous-lieutenant Viseur et son groupe sautent dans la tranchée à l'Est de « A8 ». De l'intérieur de l'abri, les Allemands tirent au fusil. Les Chasseurs jettent des grenades vers l'entrée de l'abri et s'emparent de deux mitrailleuses en barbette. Ils sont rejoints par le groupe du sous-lieutenant Galichet. Le sous-lieutenant Matheys, quoique chef du repli, ne pouvant résister au désir de prendre une part active à l'opération, s'y trouve aussi.

Les pinces coupe-files sont inutilisées : les patrouilleurs traversent et enjambent les barbelés. Des grenades et des fusées éclairantes lancées dans l'abri principal produisent l'effet voulu. Les occupants sont sommés de se rendre. Un officier allemand refuse : le soldat Craen le met hors de cause. Sept Allemands fuient vers leurs lignes. A la course, le soldat Craen les rejoint, il en abat 2 et ramène les 5 autres. Le sergent Frédéric empêche plusieurs ennemis de s'échapper vers le Nord. A l'extrémité Sud de la tranchée, une





mitrailleuse tire quelques coups. Elle blesse le caporal Withofs qui est ensuite atteint par une grenade lancée de l'intérieur de l'abri. Cette mitrailleuse est immédiatement capturée par le soldat Glorieux et transportée par lui avec l'aide des soldats Uytendael et Cornil. Le soldat Aerts va, seul, au poste « C » et y cueille 5 Allemands.

Le groupe Galichet était spécialement chargé de la capture du matériel. Le sous-lieutenant Matheys s'intéresse au nettoyage final. Après avoir mis à la raison quelques récalcitrants, il constate la situation suivante : 6 tués dans une des 4 chambres de l'abri ; 3 dans la chambre d'officiers et 1 dans le couloir central. Le sous-lieutenant Viseur compte 3 morts près du parapet de la tranchée et 12 aux abords de l'abri. Toutes ces opérations se sont accomplies simultanément avec autant de rapidité que de méthode.

A 3 heures 18, départ de la fusée à 6 feux, à Jésuitengoed. Fin du raid. Le sous-lieutenant Decarpendrie et son groupe (flanc garde) ainsi que le groupe Matheys (repli) sont rentrés dans nos lignes vers 3 heures 40 sous le feu de l'artillerie allemande déclenchée à 3 heures 35.

BILAN DE L'OPERATION. – Pertes allemandes : 31 prisonniers valides (1 feldwebel, 6 sous-officiers, 3 caporaux, 2 brancardiers, 19 soldats) : 14 prisonniers blessés ramenés dans nos lignes ; 25 morts (dont 1 officier) dans l'abri « A » et aux abords. Total : 70. Butin : 1 mitrailleuse lourde et 2 mitrailleuses légères.

Cette action d'éclat réussit grâce à une organisation parfaite, à la hardiesse et au sang-froid des troupes du 6^{ème} Chasseurs à Pied. Elle vaut à celui-ci une magnifique citation à l'Ordre du jour de la V^{ème} Division. – Le commandant du régiment était le colonel Hoornaert ; l'adjudant-major : le capitaine R.Jacob et l'officier de renseignement : le sous-lieutenant P.Jourdain.

16. Le « Pôle pour la Mémoire ».

« Petit à petit l'oiseau fait son nid »

Je crois que ce proverbe s'applique à la perfection en ce qui concerne la création du « Pôle pour la Mémoire ».

Au stade actuel, après plusieurs réunions entre les parties concernées nous arrivons au terme de l'élaboration des statuts de cette nouvelle ASBL.

Encore quelques détails (et souvent non des moindres ; surtout lorsqu'il s'agit de répartir entre les composantes les responsabilités et les fonctions à exercer) les dits statuts pourront être présentés au greffe du Tribunal de Commerce de l'Arrondissement judiciaire de Charleroi pour leur parution au Moniteur Belge. A partir de ce moment, l'ASBL « Pôle pour la Mémoire » aura enfin acquis la personnalité juridique.

Ne pas croire que cette étape franchie nous serons au bout de nos peines. En effet, il restera à régler le côté matériel de notre installation ; à savoir, en quelques mots, la répartition des locaux pour répondre aux objectifs sociaux que se sont fixés les différentes associations qui composent le « Pôle pour la Mémoire ».

En clair, cette partie nécessitera inévitablement aménagement et transformation du site qui est alloué au « Pôle pour la Mémoire » ; à savoir l'ensemble du porche de la caserne Trésignies.





Pour mieux comprendre comment cette ASBL en création va œuvrer, voici sous la forme d'un tableau le fonctionnement proposé et retenu :

Associations Fondatrices	ORGANISATION		
	Assemblée générale	Conseil d'administration	Bureau
Comité de Liaison des Associations Patriotiques (CLAP)	Président 1 Membre élu	1 Membre élu	Président Vice-président Secrétaire Trésorier
Amicale Nationale des Chasseurs à Pied (ANCAP)	Président 1 Membre élu	1 Membre élu	
Harmonie des Chasseurs à Pied et Policière de la ville de Charleroi	Président 1 Membre élu	1 Membre élu	
Fraternelle Royale des 1 ^{er} , 4 ^{ème} , 7 ^{ème} et 10 ^{ème} Chasseurs à Pied	Président 1 Membre élu	1 Membre élu	
Fraternelle Royale des Anciens Combattants des 3 ^{ème} , 6 ^{ème} , 9 ^{ème} et 12 ^{ème} Chasseurs à Pied	Président 1 Membre élu	1 Membre élu	
Cercle Royale des Officiers de Réserve Charleroi-Thuin (CRORC)	Président 1 Membre élu	1 Membre élu	
Cercle des Sous-Officiers de Réserve de Charleroi (CSORC)	Président 1 Membre élu	1 Membre élu	
Unité « Camp-Marche » (Drapeau, Traditions du 3 ^{ème} Chasseurs à Pied)	Chef de Corps 1 Membre élu	1 Membre élu	
Ville de Charleroi	1 Représentant	1 Représentant	

Remarques :

Les Présidents des différentes associations peuvent se faire remplacer par un délégué à l'Assemblée générale.

Les Membres élus pour l'Assemblée générale et le Conseil d'administration ne peuvent être la même personne.

Les membres du Bureau sont des membres du Conseil d'administration. Aucune associations ne peut cumuler plusieurs fonctions au sein du Bureau.

Une réunion de travail avec Mr CONSOLI est prévue le 07 mars 2011, compte-rendu de cette réunion lors de l'Assemblée Générale de l'Amicale ou dans le prochain « Cor de Chasse ».





17. Agenda des activités 2011 de l'Harmonie Policière et du 2^{ème} Chasseurs à Pied de la ville de Charleroi

Vendredi 6 Mai	<u>ARMISTICE à Marchienne Docherie</u> <u>RAS caserne 8h30 – Départ car 8h45 Cimetière de la Docherie 9h00</u>
Vendredi 6 Mai	<u>ARMISTICE à Charleroi</u> <u>RAS Caserne 16h30- Départ Caserne 16h45</u> <u>Attention prévoir 2 clairons Départ caserne 15h30 Cimetière Charle- roi Nord - Retour caserne 16h30</u>
Samedi 7 mai	<u>PRESTATION à Bruxelles localité Janshoren (à côté de Berckem St Agathe)</u> <u>De 10H00 à 12H00. Départ car caserne 8H30'</u>
Dimanche 5 juin	<u>Parc en Fête à Jumet Parc Sadin – RAS Parking de la Poste 10H45' –</u> <u>Prestation de 11H00 à 12H00 – PAS DE CAR</u>
Samedi 25 juin	<u>TOUR St JEAN à Gosselies (défilé) PAS DE CAR</u> -RAS parking habituel avant Place des Martyrs à 10h15
Judi 21 Juillet	<u>TE DEUM à Charleroi</u> CLIQUE UNIQUEMENT Départ caserne 11h15 pour la Basilique
Mercredi 3 août	<u>Hommage Chasseurs à Pied - RAS caserne 16H30 départ 16H40 vers</u> <u>cour côté Tanks</u> <u>Prestation de 17H00 à 18H00</u>
Dimanche 28 Août	<u>PARC EN FETE RANSART-(face aux serres) aubade sur kiosque de</u> <u>11H00 à 12H15</u> <u>PAS DE CAR</u> rendez-vous parking habituel face au parc à 10H45
Dimanche 11 Dé- cembre	<u>CONCERT DE NOEL IMPORTANT Salle RUCHE VERRIERE - RAS</u> <u>16H00 Ruche Verriere Place de Lodelinsart Concert 16H30 FIN vers</u> <u>18H00</u>

18. In Memoriam.

✠ L'ANCAP présente à la famille et proches d'Etienne Verdoodt ses plus sincères condoléances.

Bien que n'étant pas membre de l'ANCAP, nous tenons à rappeler le sacrifice de ce soldat du feu, qui a trouvé la mort en partant à la recherche d'éventuelles victimes de l'incendie criminel à Cuesme.

Dans la réserve, Etienne Verdoodt appartenait au Régiment des Chasseurs à Pied de la Province du Hainaut, c'est ainsi qu'un groupe d'anciens du 1Ch et d'Elm de l'EM Prov (10.) emmené par le LtCol Res DESTRAIT et le Cdt Hre a perpétué l'attachement aux valeurs de l'esprit « Chasseurs » lors des funérailles de leur collègue.





✠ C'est le mardi 8 février que s'est éteint Monsieur Alexandre DISY. Membre de notre Amicale, il était aussi le Président de la Fraternelle Royale des Anciens Combattants des 3^{ème}, 6^{ème}, 9^{ème} et 12^{ème} Chasseurs à Pied (Tournai). Avec lui, disparaît aussi une figure marquante des Chasseurs à Pied. Nous nous souviendrons de lui comme d'un Monsieur, qui malgré ses 99 ans, avait su garder intact son dynamisme et savait insuffler celui-ci à ceux qu'il côtoyait. Sous-officier au 3^{ème} Chasseurs à Pied, c'est au sein du 6^{ème} Chasseurs à Pied qu'il participa à la campagne des 18 jours en mai 40. Fait prisonnier, mais son dynamisme restant intact, il maintint le moral de ses compagnons d'infortune en organisant ce que nous appellerions aujourd'hui des séances « welfare ».



A sa libération il revint au 3^{ème} Chasseurs à Pied jusqu'à sa dissolution pour rejoindre ensuite le 4^{ème} Cycliste jusqu'au moment où sonna l'heure de sa retraite. Comme retraite ne signifiait pas, à ses yeux, inactivité, il s'investit dans les mouvements patriotiques, et plus particulièrement dans le « mouvement dynastique » ainsi que dans la Fraternelle Royale des Anciens Combattants des 3^{ème}, 6^{ème}, 9^{ème} et 12^{ème} Chasseurs à Pied dont il assumait la présidence jusqu'à son décès. A sa famille, à ses proches, mais aussi à tous les membres de sa Fraternelle, nous présentons nos condoléances émues.

19. A savourer !

Quand le moment est venu, l'heure est arrivée" (Raymond Barre).

"Même en avion, nous serons tous dans le même bateau" (Jacques Toubon).

"Voici que s'avance l'immobilisme et, nous ne savons pas comment l'arrêter" (Edgar Faure)

"Saint Louis rendait la justice sous un chêne. Pierre Arpaillange la rend comme un gland" (André Santini).

"Les socialistes aiment tellement les pauvres qu'ils en fabriquent" (Jacques Godfrain).

"La meilleure façon de résoudre le chômage, c'est de travailler" (Raymond Barre). est plus facile de céder son siège à une femme dans l'autobus qu'à l'Assemblée nationale" (Laurent Fabius).

"Cette semaine, le gouvernement fait un sans faute; il est vrai que nous ne sommes que mardi"(François Goulard).

"Il doit bien rester un angle de tir pour la paix" (Bernard Kouchner).

"La moitié du nuage d'ozone qui sévit dans la région parisienne est d'importation anglaise et allemande"(Roselyne Bachelot).

"C'est l'union d'un postier et d'une timbrée" (Dominique Strauss-Kahn, à propos de l'alliance LO-LCR).

"A mon âge, l'immortalité est devenue une valeur-refuge" (Valéry Giscard d'Estaing, reçu à l'Académie Française).





"Je ne suis candidat à rien" (Nicolas Sarkozy).

"C'est un texte facilement lisible, limpide et assez joliment écrit : je le dis d'autant plus aisément que c'est moi qui l'ai écrit" (Valéry Giscard d'Estaing au sujet du projet de Constitution Européenne).

"C'est une bonne idée d'avoir choisi le référendum, à condition que la réponse soit oui" (Valéry Giscard d'Estaing au sujet du projet de Constitution Européenne)

"Si Bush et Thatcher avaient eu un enfant ensemble, ils l'auraient appelé Sarkozy" (Robert Hue)

"J'étais partisan du non, mais face à la montée du non, je vote oui" (Manuel Valls).

"Que l'on soit pour ou contre la Turquie, on ne pourra pas changer l'endroit où elle se trouve" (*Michel Barnier*).

"Les veuves vivent plus longtemps que leurs conjoints" (*Jean-Pierre Raffarin*).

"Le pétrole est une ressource inépuisable qui va se faire de plus en plus rare" (*Dominique de Villepin*)

"Même quand je ne dis rien, cela fait du bruit" (*Ségolène Royal*).

20. A méditer !

L'âne au fond du puits

Un jour, l'âne d'un fermier est tombé dans un puits. L'animal gémissait pitoyablement pendant des heures, et le fermier se demandait quoi faire. Finalement, il a décidé que l'animal était vieux et le puits devait disparaître de toute façon, ce n'était pas rentable pour lui de récupérer l'âne.

Il a invité tous ses voisins à venir et à l'aider. Ils ont tous saisi une pelle et ont commencé à enterrer l'âne dans le puits.

Au début, l'âne a réalisé ce qui se produisait et se mit à crier terriblement. Puis à la stupéfaction de chacun, il s'est tu. Quelques pelletées plus tard, le fermier a finalement regardé dans le fond du puits et a été étonné de ce qu'il a vu.

Avec chaque pelletée de terre qui tombait sur lui, l'âne faisait quelque chose de stupéfiant. Il se secouait pour enlever la terre de son dos et montait dessus.

Pendant que les voisins du fermier continuaient à pelleter sur l'animal, il se secouait et montait dessus. Bientôt, chacun a été stupéfié que l'âne soit hors du puits et se mit à trotter! La vie va essayer de t'engloutir de toutes sortes d'ordures. Le truc pour se sortir du trou est de se secouer pour avancer.

Chacun de tes ennuis est une pierre qui permet de progresser. Nous pouvons sortir des puits les plus profonds en n'arrêtant jamais. Il ne faut jamais abandonner!

Secoue-toi et fonce!

Rappelle-toi, les cinq règles simples! À ne jamais oublier, surtout dans les moments les plus sombres.

Pour être heureux / heureuse :

1. Libère ton cœur de la haine.
2. Libère ton esprit des inquiétudes.
3. Vis simplement.
4. Donne plus.
5. Attends moins.





21. Remise du Drapeau du « 2^{ème} Chasseurs à Pied au « Musée Royal de l'Armée »

C'est le 21 Février 2011 que le drapeau du 2^{ème} Chasseurs à Pied a quitté son unité pour rejoindre le Musée Royal de l'Armée où il se trouve en dépôt, rejoignant ainsi un grand nombre de nos unités dissoutes.



Le Chef de Corps remet le drapeau du 2^{ème} Chasseurs à Pied au Directeur du Musée Royal de l'Armée



Vitrine de gauche où sont entreposés les emblèmes des unités dissoutes ayant un chiffre pair 2^{ème} Chasseurs à Pied

Ci-dessous l'attestation de remise du drapeau du 2^{ème} Chasseurs à Pied au Musée Royal de l'Armée.

Ministère de la Défense Nationale
Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire

Bruxelles, le 21-02-2011

Prêt de Drapeaux, Etendards et Emblèmes

Type d'emblème : Drapeau	Numéro : 700831
Salle : C 060	Vitrine : 2
Unité : DRAPEAU DU 2E REGIMENT DE CHASSEURS A PIED	
Références : MITS 10-00631753 du 15 octobre 2010	
Raison : Finalisation du plan de Transformation – Mouvement d'emblèmes	
Date de retour :	

Description : Soie tricolore , Lion héraldique sur soie, hampe, cordelière d'or.

Fourragère aux couleurs de : Ordre de Léopold – Croix de Guerre 1914-18 – Croix de Guerre 1940-45.

Décorations : Ordre de Léopold – Croix de Guerre belge – Croix de Guerre française.

Housse de cuir n° : Baudrier de cuir : oui / non.

Pour Réception

Etat de conservation :

Pour remise: Pour le Directeur-Général Nom : Grade : Fonction : Date : 1946 Signature :	Pour reprise: Nom : Grade : Fonction : Unité : Adresse : Date : Signature :
--	---

Fax du Craquanteau, 3 – 1000 Bruxelles Tél : 02 / 737.78.14 Fax : 02 / 737.78.02

Ministère de la Défense Nationale
Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire

Bruxelles, le 21-02-2011

Prêt de Drapeaux, Etendards et Emblèmes

Type d'emblème : Drapeau	Numéro : 700831
Salle : C 060	Vitrine : 2
Unité : DRAPEAU DU 2E REGIMENT DE CHASSEURS A PIED	
Références : MITS 10-00631753 du 15 octobre 2010	
Raison : Finalisation du plan de Transformation – Mouvement d'emblèmes	
Date de retour :	

Description : Soie tricolore , Lion héraldique sur soie, hampe, cordelière d'or.

Fourragère aux couleurs de : Ordre de Léopold – Croix de Guerre 1914-18 – Croix de Guerre 1940-45.

Décorations : Ordre de Léopold – Croix de Guerre belge – Croix de Guerre française.

Housse de cuir n° : Baudrier de cuir : oui / non.

Pour Réception

Etat de conservation :

Pour remise: Pour le Directeur-Général Nom : Grade : Fonction : Date : 1946 Signature :	Pour reprise: Nom : Grade : Fonction : Unité : Adresse : Date : Signature :
--	---

Fax du Craquanteau, 3 – 1000 Bruxelles Tél : 02 / 737.78.14 Fax: 02 / 737.78.02





22. Assemblée générale 2011 et Banquet.

Endroit: SPIROUDÔME

Rue des Olympiades, 4

6000 CHARLEROI

(071/86.25.42)

Quand ? : Samedi 23 Avril 2011

1100 Hr : Assemblée Générale

1200 Hr : Banquet

Prix du Banquet: Adulte : 45 €

Enfant (moins de 12 ans) : 25 €

A verser au C.C.P N° BE61 0000 1993 5217

De A.N.C.A.P

Avenue Général MICHEL, 1B

6000 CHARLEROI

Pas de virements présents dans cette revue.

A inscrire sur votre virement la mention suivante :

"BANQUET 2011"

Au moyen du Bulletin d'inscription se trouvant dans la présente revue et à nous renvoyer pour au plus tard pour le 15 Avril 2011

Menu du Banquet de l'Assemblée Générale

Apéritif et ses zakouskis

Salade de homard aux asperges vertes, foie gras et magret légèrement fumé

Côte de veau sous la mère au sherry et aux champignons des bois

Soupe de melon et de fraises au vin de muscat, glace au lait d'amandes

Café

Vin Blanc - Rouge et soft pendant le repas

L'ANCAP a besoin de votre participation et compte sur votre sympathique présence.

Ordre du jour de L'Assemblée Générale du Samedi 23 Avril 2011 (1100 Hr)

Accueil et introduction.

Minute de silence à la mémoire des membres décédés en 2010.

Situation des membres en ordre de cotisation.

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale 2010.

Renouvellement de la moitié du Conseil d'administration .

Compte-rendu des activités 2010.

Bilan et projets du Musée des Chasseurs à Pied.

Approbation des comptes 2010 et décharge des Vérificateurs aux comptes.

Désignation des Vérificateurs aux comptes.

Prévisions budgétaires 2011.

Divers.

Renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration

*Membres sortants et rééligibles :

Messieurs VAN der STRAETEN, CHEVALIER, DENAMUR, COWEZ,
PARMENTIER, DESTRAIT, HENRIET et BERTRAND.

Les démissions et/ou les candidatures comme membre du Conseil d'Administration sont attendues au siège de l'ANCAP pour le 15 Avril 2011 au plus tard au moyen du formulaire ci-joint.

Si vous êtes empêché de participer à l'Assemblée Générale, il vous est loisible de vous faire représenter par un membre en règle de cotisation en adressant la procuration ci-jointe au siège de l'ANCAP
pour le 15 Avril 2011, au plus tard.





Banquet du Samedi 23 Avril 2011

INSCRIPTION

A renvoyer le plus tôt possible et au plus tard pour le 15 Avril 2011
au

Secrétariat A.N.C.A.P
Musée des Chasseurs à Pied
Caserne Trésignies
Avenue Général MICHEL, 1B
6000 CHARLEROI
Ou
Par FAX au N° :071/30.07.48

NOM :

Adresse :

.....

.....

J'assisterai au banquet du samedi 23 Avril 2011

Je serai accompagné de Personne(s)

Je verse la somme de : x 45 € (Adultes)

..... x 25 € (enfants moins de 12 ans)

Au C.C.P N° 000-0199352-17

De A.N.C.A.P
Avenue Général MICHEL, 1B
6000 CHARLEROI

Avec : la mention suivante : "BANQUET 2011"

IMPORTANT

Je désire être placé à la table de :





Monsieur Philippe VAN der STRAETEN
Président de l'ANCAP
Caserne Trésignies
Musée des Chasseurs à Pied
Boulevard Général Michel, 1B
6000 CHARLEROI

Monsieur le Président,

OBJET : Candidature au Conseil d'Administration

Je soussigné(1)

Domicilié rue N° Boîte

Code Postal Localité

Pose ma candidature (2)

comme membre du Conseil d'Administration de l'ANCAP.

comme Président de l'ANCAP.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments "Chasseur".

(signature)

(1) Nom et Prénom

(2) Barrer la proposition inutile





Monsieur Philippe VAN der STRAETEN
Président de l'ANCAP
Casernes Trésignies
Musée des Chasseurs à Pied
Boulevard Général Michel, 1B
6000 CHARLEROI

PROCURATION

Je soussigné(1)

Domicilié rue N° Boîte

Code Postal Localité

DESIGNE :

Mr(1)(2)

Une personne désignée par le Président (2)

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'ANCAP se déroulant
le 23 Avril 2011.

(signature)

(1) Nom et Prénom

(2) Barrer la proposition inutile

